



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

À l'attention des président(e)s :

- de clubs Parapente et Delta
- de Ligues et CDVL

Nice, le 08 janvier 2016

N/Réf. : CF16-02 Info Opération Voler Mieux.docx

Suivi technique : Jacky Bouvard

Suivi administratif : Emilie Sciandra

Objet : Opération formation à la sécurité active – « *Voler mieux* »

Annexe : fiche action « *Voler mieux 2016* »

Cher(e) président(e), cher ami(e),

Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro de Vol Passion, la fédération se mobilise, au travers de ses commissions formation et sécurité, autour d'une opération d'envergure à visée sécuritaire pour nos pratiques volantes, delta, parapente et speed-riding.

C'est bien l'accidentologie de ces dernières années qui a amené les responsables nationaux à imaginer le dispositif « *Voler mieux* », présenté dans ce courrier de lancement.

L'analyse des accidents de vol libre montre qu'il est indispensable de faire progresser la plupart des pratiquants sur quelques fondamentaux de notre activité : il est toujours désolant de constater qu'un accident aurait pu être évité "si on avait mieux...", si on n'avait pas oublié de ..., si on avait fait attention à ...".

L'enjeu de cette action nationale est bien de donner aux pilotes des moyens et des pistes d'amélioration pour progresser en matière de sécurité active, pour réduire cette liste des "si...", et dans ce but :

- Mieux connaître son niveau réel et ses limites.
- Décider mieux : analyser la masse d'air comme son état de fatigue, soigner sa préparation, structurer son vol et son approche, et finalement choisir de décoller (ou pas !).
- Réfléchir davantage à l'adéquation entre son niveau, sa voile et les conditions du jour.
- **En un mot, devenir un ou une meilleur(e) pilote, et voler mieux !**

Le but de ce courrier est d'inciter le plus grand nombre de vos structures à organiser des journées techniques de remise à niveau, de progression, d'évaluation ou « d'état des lieux » pour un maximum de nos pratiquants licenciés, en relation avec les écoles françaises de vol libre labellisées ou leurs moniteurs.

Et nous avons besoin de vous pour atteindre le but fixé dans la durée, à savoir contenir ou faire baisser notre accidentalité, nous avons besoin de vous pour faire adhérer, proposer, convaincre... Faire adhérer les pratiquants à cette démarche, leur proposer des solutions pratiques, et les convaincre qu'il est vital de continuer à se former.

Votre assemblée générale est le moment privilégié pour lancer cette action : comment la promouvoir, comment l'organiser, comment la réaliser sur le terrain. Nous sommes persuadés que nous pouvons, convaincus ensemble, obtenir des résultats.

Une enveloppe globale de 20 000€ est provisionnée pour la première des cinq années que devrait durer le programme « *Voler mieux* ». Le ministère des sports a été sollicité, et les cotisations des licenciés pratiquants en OBL y seront largement dédiées cette année.

Dans un proche avenir, un cofinancement par le CNDS notamment pourrait venir augmenter les moyens disponibles et le rayonnement de l'opération.



Le partenaire officiel du kite

Concrètement, la démarche attendue de nos structures peut se décliner comme suit :

1. Le club ou le club-école, le CDVL ou la ligue décide de s'engager dans le dispositif.
2. Il programme une action en lien avec un ou des enseignants professionnels d'Ecole française de vol libre, supposant le paiement d'une prestation professionnelle, menée le cas échéant en collaboration avec des moniteurs associatifs.
3. Il en informe la FFVL par l'adresse générique secuactive@ffvl.fr et transmet la fiche action correspondante, disponible en annexe à ce courrier.
4. La FFVL accuse réception du projet et informe la structure du niveau de l'aide allouée.
5. Une fois l'action réalisée, celle-ci transmet sur la même adresse **une demande de subvention accompagnée d'un budget réalisé ou une facture acquittée.**

Une aide de 200€ minimum (tarif moyen journalier pour frais pédagogiques) sera versée, fonction de l'envergure de l'action « *Voler mieux* » menée (5 pilotes à minima notamment), et ce jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 20000€.

Les actions éligibles en 2016 sont nombreuses et n'attendent que votre imagination :

- Reprise en pente-école en début de saison
- Séances de vérification du matériel
- Journée « état des lieux » sur les phases de décollage, d'approche, d'atterrissage
- Recyclage biplace
- Validation des items ou niveaux du passeport de vol libre
- Amélioration de la technique de pilotage au treuil fixe ou dévidoir
- Journée technique sur le thème de la sécurité
- ...

Elles doivent concerner des pilotes licenciés autonomes ou en passe de l'être - ou croyant l'être - (niveau brevet initial à niveau confirmé) et faire l'objet d'un montage financier clair (coûts pilotes, structure, FFVL).

Vous aurez compris que le succès de l'opération « *Voler mieux* » repose sur votre capacité d'initiative, et sur une prise de conscience partagée de nos besoins en matière de sécurité active.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos membres une excellente année 2016.

Cordialement.

Sébastien HARRE

Pdt com. Formation parapente



Claude BREDAT

Pdt com. Technique et sécurité



Frédéric VAUTHIER

Pdt com. Formation delta



Copie :

- Comité directeur
- Commission formation parapente et delta
- Commission technique et sécurité
- Responsables régionaux de la formation parapente et delta
- Direction technique nationale parapente et delta
- Réseau des écoles delta, parapente, et speed-riding
- Équipe administrative